

Ministère de la Forêt, de la Mer et de l'Environnement



UNSD - Atelier sur les Statistiques
de l'Environnement

**Besoin en matière de Statistiques et
d'indicateurs en matière de l'Environnement**



*Libreville, Gabon
27 novembre – 1^{er} décembre 2017*

Référentiel 1 / 2

La loi n°007/2014 relative à la Protection de l'Environnement en République Gabonaise dont les fondamentaux ci-après :

- La présente loi détermine les principes généraux de la politique nationale de protection de l'environnement contribuant à la promotion du développement durable (article 2)**
- Les plans nationaux de développement économique, social et culturel ainsi que la valorisation du patrimoine culturel et architectural sont soumis au principe de protection et d'amélioration de l'environnement (article 7)**

Référentiel 2/2

- **Le décret n°539 du 15 juillet 2005 réglementant les Etudes d'Impact sur l'Environnement**
- **Manuel de procédure générale des Etudes d'Impact sur l'Environnement**

Objectif du manuel

- **Il vient en appui au décret n°539 du 15 juillet 2005, réglementant les Etudes d'Impact sur l'Environnement**
- **Renforcer le cadre législatif et réglementaire sur les impacts environnementaux liés aux projets mis en œuvre par les promoteurs dans différents secteurs d'activités**

Il doit répondre aux préoccupations suivante:

- **aider le promoteur à concevoir un projet respectueux de l'environnement**
- **informer le public afin de lui permettre de mieux formuler ses préoccupations**
- **éclairer les décideurs sur les décisions à prendre dans le contexte d'un développement durable**

Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)

- Consiste en la consolidation des mesures identifiées
- Permet l'identification des impacts, les mesures retenues
- Les indicateurs de performance vérifiables dans la résolution des problèmes environnementaux
- Responsabilités et ainsi que les coûts pour chaque mesure
- Les mesures d'atténuation ou de compensation préconisées dans l'EIE nécessite une surveillance et un suivi

Surveillance environnementale

- Le promoteur doit décrire le programme de surveillance environnementale et socio-économique selon la perspective suivante :
 - Objectifs du programme de surveillance
 - La sélection des sujets et les indicateurs à surveiller
 - La fréquence, la durée et l'étendue géographique
 - Les approches et les méthodes servant à analyser les données de surveillance
 - L'intégration des résultats de la surveillance et d'autres aspects
 - La procédure servant à évaluer l'efficacité des programmes de surveillance
 - Elaboré un tableau synoptique des éléments environnementaux
 - Déterminer les sources de financement de tous les programmes de surveillance

Suivi environnemental

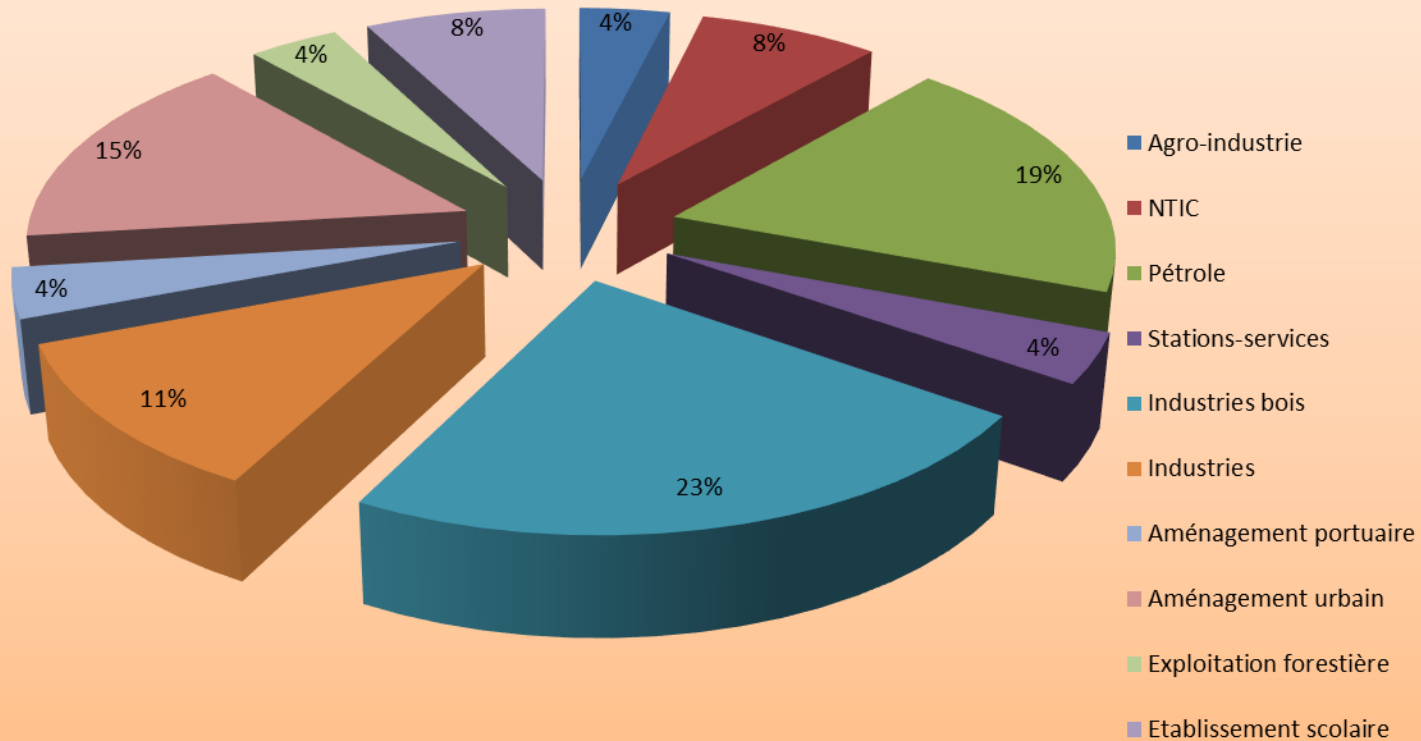
- Le suivi vise à s'assurer que le projet est conforme à la loi relative à la protection de l'environnement en République Gabonaise
- Il vise aussi à évaluer l'efficacité des mesures d'atténuation et du programme de contrôle
- Le promoteur doit veiller au respect des engagements environnementaux dans le PGES
- En cas de non respect ou de la non-conformité du projet, le promoteur s'expose à l'article 9 du décret n°539 et des autres pénalités prévues par la loi n°007/2014 du 1^{er} aout 2014 relative à la Protection de l'Environnement en République Gabonaise

Bilan des EIE validées

par secteur d'activités (Janvier à Août 2017)

Secteurs d'activités	Nombre d'études
Agro-industrie	1
NTIC	2
Pétrole	5
Stations-services	1
Industries bois	6
Industries	3
Aménagement portuaire	1
Aménagement urbain	4
Exploitation forestière	1
Etablissement scolaire	2
Total	26

Diagramme des EIE validées par secteur d'activités *(Janvier à Août 2017)*

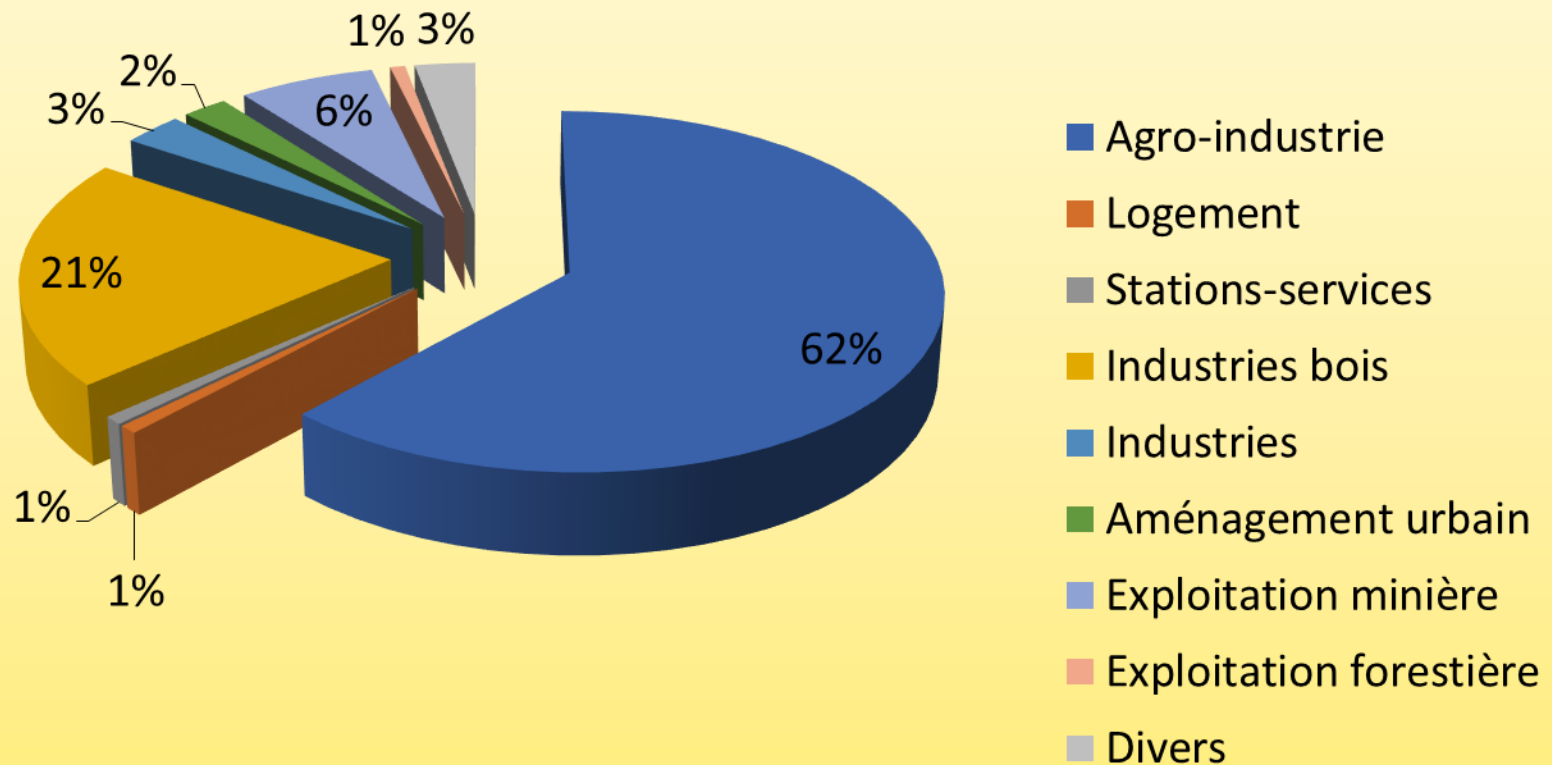


Bilan des NIE validées par secteur d'activités 2017

(Janvier à Août 2017)

Secteurs d'activités	Nombre d'études
Agro-industrie	83
Logement	1
Stations-services	1
Industries bois	28
Industries	4
Aménagement urbain	3
Exploitation minière	9
Exploitation forestière	1
Divers	4
Total	134

Diagramme des NIE validées par secteur d'activités 2017 (Janvier à Août 2017)



Bilan des Autorisations délivrées en 2017

Secteurs d'activités	Nombre d'études
Huiles usagées	3
Ferreux et non ferreux	4
Domestiques	1
Métalliques et plastiques	1
Industriels	3
Divers	8
Total	20

Diagramme des Autorisations délivrées en 2017

Bilan des Autorisations délivrées 2017

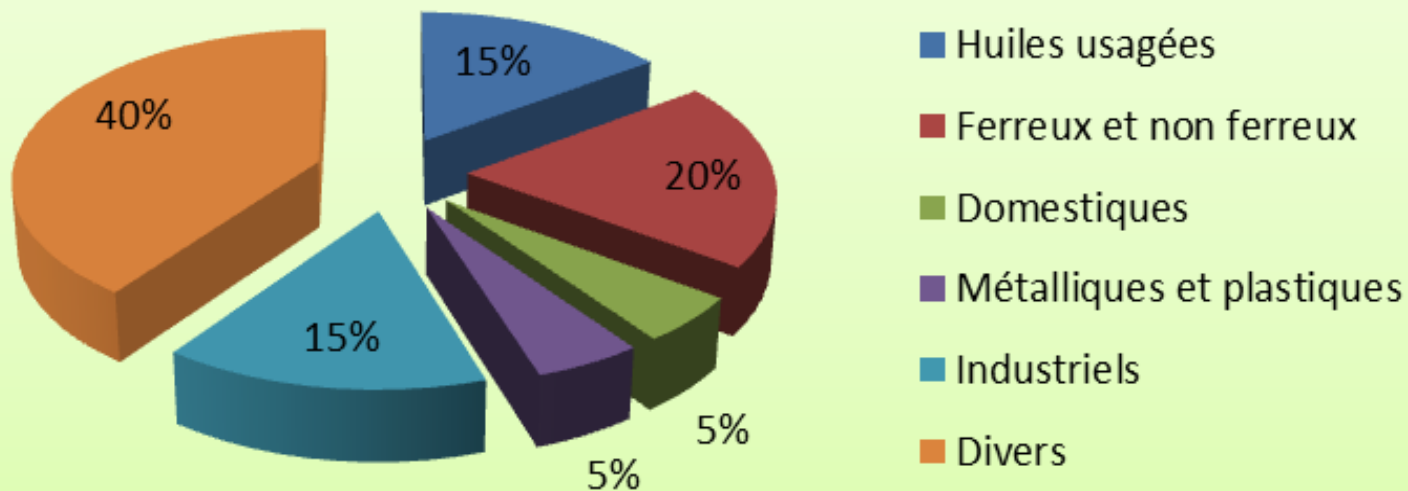
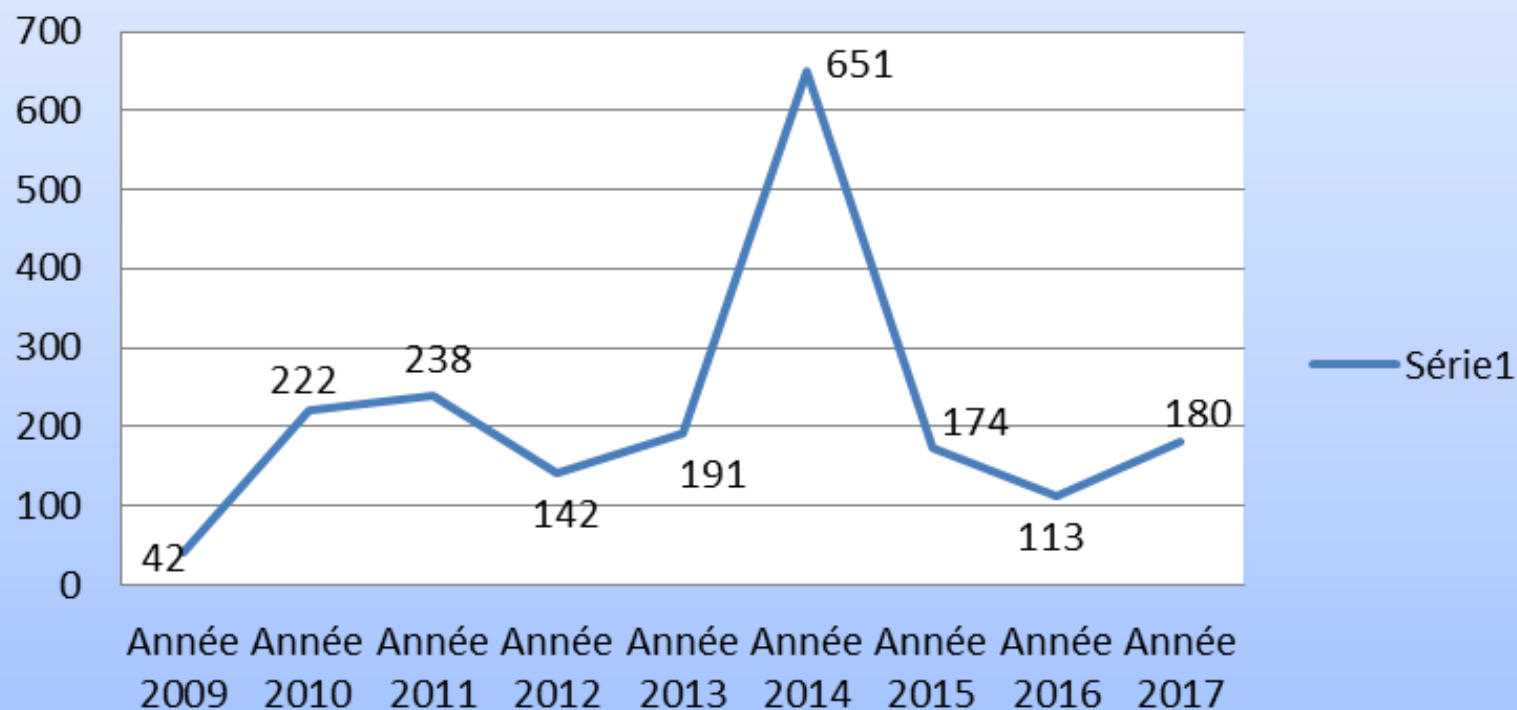


Tableau des actes administratifs délivrés par la DGEPN de 2009 à 2017

Année 2009	42
Année 2010	222
Année 2011	238
Année 2012	142
Année 2013	191
Année 2014	651
Année 2015	174
Année 2016	113
Année 2017	180
Total	1953

Evolution des actes administratifs délivrés à la DGEPN 2009-2017

Evolution des actes administratifs délivrés à la DGEPN 2009-2017



Exemple de surveillance environnementale

Source	Cible	Impact	Mesures d'atténuation
Déforestation défrichement de plantation	Sol	Erosion des sols Perte de fertilité	Exclusion des zones fortes pentes, mise en friche du terrain après déboisement, andainage des déchets végétaux, paillage du sol
	Eau	Augmentation de la charge en sédiments Augmentation de la turbidité Perturbation du régime hydrologique	Mise en place de zones tampons pour sécuriser les rivières et les zones humides Suivi de la qualité des eaux de rivières
	Air	Emission de carbone stocké dans la biomasse	Valorisation des bois coupés afin de limiter les émissions de CO ₂ dans l'atmosphère Limiter la consommation de combustibles fossiles pour la production d'électricité
	Paysage	Conversion d'un paysage forestier en un paysage agricole de monoculture d'hévéa	Mise en place effective d'une bande tampon de 5km à partir des villages, maintien des parcelles de végétation endémique à l'intérieur de la plantation industrielle
	Végétation	Destruction de la végétation Destruction des habitats de la faune terrestre et de l'avifaune	Mise en place effective d'une bande tampon de 5km à partir des villages, maintien des parcelles de végétation endémique à l'intérieur de la plantation industrielle et conservation des forêts HVC
	Faune	Perturbation de la faune terrestre et aquatique	Mise en place de zones tampons pour sécuriser les rivières et les zones humides. Conservation des forêts HVC
	Populations locales	Restriction du patrimoine foncier Perturbation de la chasse Perturbation de la pêche Perte des zones de cueillette Pertes des zones agricoles Pollution des eaux potables Création d'emplois	Mise en place des comités de suivi dans chaque village de la zone d'impact du projet afin de permettre des échanges en toute transparence suivant la stratégie CLIP d'Olam dans l'objectif de prévenir les conflits Amélioration du cadre de vie par la distribution régulière de salaires aux employés. Développement de l'économie locale par la masse salariale distribuée aux employés. Possibilité d'accompagnement des petits exploitants d'hévéa le plus tôt possible, développement de la zone. infrastructures communautaires, retour en milieu rural des chômeurs des villes et fixation des chômeurs locaux grâce à l'importante offre d'emplois

Exemple de suivi environnemental

Tableau 2 : Programme de suivi environnemental

Action ou mesure de gestion	Cible	Indicateurs de suivi	Responsable	Période
Processus de transparence CLIP sur les compensations des communautés locales				
Cartographie participative des zones d'activités des populations villageoises	Communautés locales	Disponibilité de la carte de chaque terroir villageois	Chef de projet Olam Rubber Gabon	Mai 2012
Désignation d'un Responsable Socio		Contrat d'embauche	Chef de projet Olam Rubber Gabon	Effectué
Information et sensibilisation des populations locales sur le projet		Compte rendu de réunion ou procès verbale de consultation publique	Responsable Socio	Mai/Décembre 2012
Identification des parties prenantes et définition des modes de consultation et de négociation		Compte rendu de réunion ou procès-verbal de consultation	Responsable socio	Mai/Décembre 2012
Négociation des modes d'indemnisation et de compensation		Compte rendu de réunion Contrat sociaux	Chef de Projet Chef de site Equipe socio	Avant les opérations de déforestation (peut-être effectué en plusieurs phases) Pour les routes, une fois les tracés connus
Estimation des biens relevant d'une indemnisation administrative		Décret des compensations tel que le décret n°1016/PR/MAEPDR du 24 août 2011 fixant le barème d'indemnisation à verser en cas de destruction volontaire de cultures, de bétail, de bâtiments d'élevage, d'étangs piscicoles ou de ressource halieutique Preuves de paiement aux ayants droit	Ministère Agriculture, Elevage, Pêche et Développement Rural Ministère des Eaux et Forêts	Pour les routes au fur et à mesure de leur ouverture
Mise en place d'un comité de pilotage		Document authentifiant la mise en place du comité Définition des missions et responsabilités	Chef de projet Chef de site Equipe socio Parties prenantes	Août 2012

Je vous remercie

